

Genre du véhicule Machine de travail lourde	Marque de fabrique P P M	Type 1 8 0 7	Fiche d'homologation N° CH 5652 05
---	-----------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur PPM, POTAIN-POCLAIN-MATERIEL, Montceau-Mines (F) / SAVIEM, Suresnes (F)  
 Identification "1807" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Plaquette constr. à l'avant, à droite, sous le portillon frontal  
 N° du châssis à l'arrière, à droite, en haut sur la plate-forme  
 Ident. du moteur "D 2555 MX." frappé à l'arrière sur la culasse  
 Importateur princ. Robert AEBI AG, Baumaschinen, Uraniastrasse 31/33, 8023 Zurich  
 Véhicule homologué 2177 Signes fixes dans code du type 1807

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 3 (AR=essieu d.) Nombre de roues 10  
 Direction mécanique, assistance hydraulique  
 Transmission mécanique, non synchronisée \*)  
 Nombre de vitesses 6 x 2 Entraînement essieu double AR\*\*  
 Frein de service hydraulique, air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues  
 Frein auxiliaire +) frein à ressort progressif, sur essieu double  
 Frein d'arrêt frein à ressort  
 Ralentisseur frein à courant de Foucault, progressif  
 Contrôle 2 circ. ++)

**Moteur**  
 Marque M A N Type D 2555 MX  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position au centre  
 Rétrodias. 884 Nombre cylindr. 5  
 Alésage 125 Course 150  
 Cylindrée 9200 CV-impôt 46,77  
 Puissance en CV 200 DIN à t/min 2300  
 Bruit 85 dB/A à t/min 2350  
 Silencieux 1 pot 1250 x Ø 203 mm  
 Mesure des gaz Echarach = 4,0  
 Déparasitage -

**Carrosserie** auto-grue  
 Nombre de portes 2 Indic. vit. tachygraphe km/h  
 Ceintures sécurité - Rétroviseur à gauche+à droite  
 Cale 2/450x250x290 Attelage AV = broche  
 Antivol -  
 Nombre de places 1 2 +++ av centre ar  
 Dimensions int. ext.  
 Longueur 10700 Empattements 4400 /  
 Largeur 2500 - / 1360  
 Hauteur 3335 Voie av 2200 ar 1870  
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -  
 av 3530 ar -  
 ar 2770 Braquage g 19700 d 20000  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 2500

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 7500 15950 23450  
 Charge utile - - -  
 Poids total 7500 15950 23450  
 Garantie fabr. 7500 16000 23500  
 Dimens. pneus 12,00 - 20 XL (Variantes  
 Ply / bar 18 / 8,5 18 / 8,5 voir  
 Charge 7800 2x13520 remarques)  
 pour V max 80 80  
 Garantie poids remorqueable avec frein -  
 Garantie poids remorqueable sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorqueable testé -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 70 km/h  
 Vitesse maximale testée - km/h

Equipement	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) séparé
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E)   4-5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av   ar ML CH 1 2204 02
Feux complément.	
Eclairage plaque	2 séparés
Essuie-glace	3 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON TPAR 291-292 / CH 5 1101 01

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Machine de travail lourde
Marque et type	P P M 1 8 0 7
Homologation N°	CH 5652 05
Carrosserie	Auto-grue
Places	total 2 avant
Poids à vide	23450
Charge utile	
Poids total	23450
Carburant	D
CV-impôt	46,77
Cylindrée	9200

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \*) Transmission : avec boîte de réduction complémentaire Route/Terrain
- \*\*\*) Entraînement : blocage du différentiel longitudinal et transversal de l'essieu-double
- +) Cylindres à ressort : pression de service par réservoir séparé, dispositif de libération pneumatique par le circuit AR, levier plombé dans la cabine; libération mécanique par vis sur les pistons des cylindres à ressort.
- ++) Contrôle des 2-circ. : partie hydraulique = par contrôle de niveau avec lampe-témoin séparée  
partie air comprimé = double manomètre et lampe-témoin.
- +++ Nombre de places : seulement 2-places autorisées en raison de la visibilité vers la droite (rétroviseur extérieur).

**Inscrire dans le permis de circulation:**

- marquage jaune/noir exigé: à l'arrière sur le contrepoids et à l'avant sur le bras de grue
- la flèche doit être complètement rétractée, posée sur ses appuis et assurée mécaniquement contre tout déplacement giratoire;
- le crochet de levage doit être fixé à la tourelle pivotante.
- les appuis latéraux doivent être rétractés au maximum et les plaques d'appuis démontées.
- lors de ses déplacements sur routes ouvertes, le véhicule ne doit pas être conduit depuis la cabine de commande de la grue.

Remplace la MH CH 5652 05 du 8.4. / 7.5. / 18.6.75

Correction: fiche jaune

(22.07.75)

Lieu et date de l'homologation  
Zurich, 8.4.75/7.5.75/18.6.75

Homologation fédérale des types de véhicules